

Sénégal – Quatrième trimestre Budget 2025 Rapport d'exécution :

Solides recettes malgré des défis persistants
en matière d'investissement





À propos de BudgIT Sénégal

BudgIT Senegal est une organisation citoyenne qui s'engage à rendre le budget et les données publiques du Sénégal compréhensibles et accessibles aux citoyens, quel que soit leur niveau d'alphabétisation.

Notre innovation réside dans l'utilisation créative des données gouvernementales, transformées en messages simples, outils interactifs et infographies attrayantes qui vulgarisent des informations complexes sur les finances publiques. Grâce à des technologies innovantes, BudgIT crée un pont entre l'engagement citoyen et le développement institutionnel, permettant aux citoyens de participer activement au débat public et de favoriser un changement sociétal positif au Sénégal.

Directeur du développement international : Abiola Afolabi

Chercheurs : Amineta Baye Laye Diop, Victoria Opusunju

Visualisation de données : Ayomide Ilesanmi

Sources :

- Ministère des Finances et du Budget
- Direction générale du Trésor

BudgIT Senegal

Adresse : Cité CPI (Sacré-Cœur 3, Lot n° 128/B, Dakar)

Contact : (+221) 33 848 46 57 - (+221) 77 610 52 71

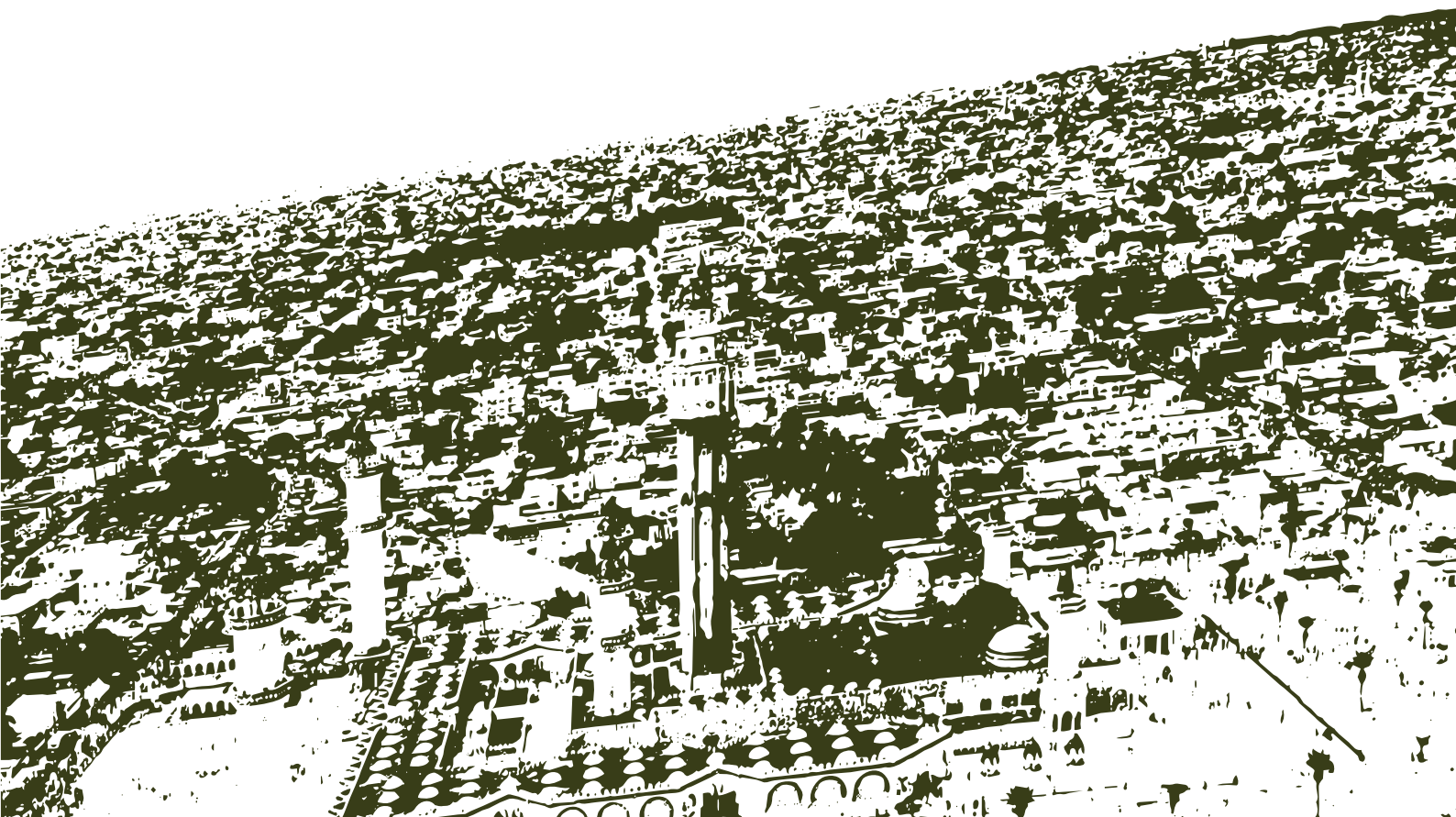
BudgIT Senegal a produit ce rapport dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir la transparence, la participation citoyenne et la redevabilité en matière de finances publiques.

Introduction

L'exercice budgétaire 2025 s'inscrit dans un contexte de profondes transformations économiques et institutionnelles au Sénégal. Entre les premiers bénéfices de la production de pétrole et de gaz, la mise en œuvre de la Vision Sénégal 2050 et la nécessité de consolider les finances publiques, le gouvernement a dû concilier ambitions de développement et contraintes budgétaires.

Au-delà des chiffres, l'exécution budgétaire est un indicateur clé de la capacité d'une politique publique à produire des résultats concrets pour les citoyens. Elle permet d'évaluer dans quelle mesure les ressources mobilisées ont été utilisées efficacement pour financer les priorités nationales, soutenir les services publics et relever les défis économiques et sociaux du pays.

Ce rapport analyse la performance budgétaire pour 2025, en soulignant les principales tendances, les progrès accomplis et les défis qui restent à relever pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques et assurer une gestion plus durable des finances publiques.



Senegal Quarter 4 (Q4) 2025 Budget Execution Report

Aperçu

L'exécution du budget sénégalais pour 2025 témoigne d'une année de solides performances en matière de recettes intérieures et de croissance économique soutenue, grâce aux premières contributions significatives de la production de pétrole et de gaz. Si les efforts de consolidation budgétaire ont porté leurs fruits, des défis subsistent en matière d'investissements publics, de gestion de la dette et d'allocation efficace des ressources publiques.

Principales Conclusions

1. La mobilisation des recettes est restée forte

Les recettes budgétaires totales ont atteint 4 477,1 milliards de francs CFA, soit 98,8 % de l'objectif annuel.

Les recettes fiscales se sont élevées à 4 087,4 milliards de francs CFA, atteignant 99,6 % des prévisions.

Les recettes non fiscales ont dépassé les prévisions, atteignant 111,1 % de l'objectif, grâce à l'augmentation des dividendes, des frais administratifs et des recettes liées au pétrole

Les recettes issues des hydrocarbures ont augmenté de 258,6 % par rapport à 2024, marquant ainsi les premiers bénéfices fiscaux significatifs du secteur pétrolier et gazier sénégalais.

2. La croissance économique est restée robuste

Le Sénégal a enregistré un taux de croissance du PIB estimé à 6,7 % en 2025. Cette croissance a été soutenue par :

Production annuelle du champ pétrolier de Sangomar
Lancement du projet gazier du Grand Tourte d'Ahmeyim (GTA)
Poursuite de l'expansion des activités industrielles
L'inflation est restée faible à 1,4 %, contribuant à la stabilité économique.

3. Les dépenses publiques sont restées dominées par les dépenses courantes.

Les dépenses publiques ont atteint 5 864,6 milliards de francs CFA, soit 93,9 % du budget révisé.

Les dépenses courantes représentaient environ 75 % des dépenses totales.

Le service de la dette a atteint 1 088,1 milliards de francs CFA, dépassant les prévisions budgétaires et absorbant près d'un franc sur cinq dépensés par le gouvernement.

Les subventions et les transferts sont restés importants, notamment dans le secteur de l'énergie.

4. L'investissement public demeure une préoccupation majeure

L'exécution des dépenses d'investissement n'a atteint que 78,4 % des dépenses prévues.

Environ 404,5 milliards de francs CFA d'investissements prévus n'ont pas été réalisés au cours de l'année.

Les investissements réalisés par l'État ont diminué de 37,6 % par rapport à 2024.

Les retards dans l'approvisionnement, la préparation des projets, la gestion des contrats et la mise en œuvre ont ralenti la fourniture d'infrastructures essentielles et de services publics.

5. Les efforts de consolidation budgétaire ont produit des résultats

Le déficit budgétaire s'élevait à 1 387,5 milliards de francs CFA, soit 6,44 % du PIB. Ce chiffre était inférieur à l'objectif annuel révisé de 7,82 % du PIB.

L'amélioration de la mobilisation des recettes intérieures et du contrôle des dépenses a contribué à la réduction du déficit.

Toutefois, le déficit reste supérieur à l'objectif de convergence de l'UEMOA, fixé à 3 % du PIB.

6. La gestion des revenus tirés des hydrocarbures exige une plus grande transparence

Le Sénégal est entré dans une nouvelle ère fiscale avec ses premières recettes substantielles issues du pétrole et du gaz.

Bien que le gouvernement ait alloué des fonds au Fonds de stabilisation et au Fonds intergénérationnel, il a fourni peu d'informations publiques sur l'affectation et l'utilisation complètes des recettes provenant des hydrocarbures.

Une transparence accrue sera essentielle pour garantir la responsabilité et la confiance du public.

7. La Caisse nationale de pension demeure financièrement stable

Le Fonds national de pension a enregistré un excédent de 38,9 milliards de francs CFA en 2025.

La croissance des sites a été plus rapide que celle des dépenses, assurant ainsi la viabilité à court terme.

Les pressions démographiques à long terme soulignent la nécessité de poursuivre les réformes et de procéder à des examens actuariels périodiques.

Recommandations clés

- Améliorer l'exécution des investissements publics et réduire les délais de mise en œuvre des projets.
- Renforcer la budgétisation axée sur les résultats et le suivi des performances.
- Rationaliser les subventions tout en protégeant les ménages vulnérables.
- Améliorer la transparence et la communication des recettes issues des hydrocarbures.
- Poursuivre les efforts d'assainissement budgétaire et renforcer la gestion de la dette.
- Garantir la viabilité à long terme du Fonds national de pension.

En résumé

Les perspectives économiques du Sénégal restent positives, soutenues par une forte croissance et de nouvelles recettes issues des hydrocarbures. Cependant, le véritable critère de réussite sera la capacité du gouvernement à transformer ces ressources en services publics améliorés, en infrastructures de qualité, en emplois et en conditions de vie meilleures pour les citoyens.

Contexte macroéconomique

L'année 2025 a confirmé la résilience de l'économie mondiale malgré un contexte marqué par des tensions géopolitiques, des incertitudes commerciales et le ralentissement observé dans certaines grandes économies. La croissance mondiale est restée stable à 3,3 %, tandis que l'inflation a continué de baisser, passant de 5,8 % à 4,1 %, contribuant ainsi à une amélioration progressive des conditions économiques internationales.

Dans la sous-région, l'activité économique est restée robuste, avec une croissance de 6,7 % au sein de l'UEMOA, portée notamment par le dynamisme du secteur des hydrocarbures. Le Sénégal a suivi cette tendance, avec une croissance estimée à 6,7 % en 2025, contre 6,5 % en 2024, soutenue par une année complète de production du champ pétrolier de Sangomar, le lancement du projet gazier GTA et la montée en puissance de certaines activités industrielles. L'inflation est restée maîtrisée à 1,4 %, contribuant à un environnement économique

relativement stable.

Toutefois, les performances macroéconomiques observées en 2025 contrastent avec les contraintes qui ont pesé sur les finances publiques. Si la croissance a bénéficié des hydrocarbures, le gouvernement a dû faire face à un contexte budgétaire plus complexe, marqué par une réévaluation de la dette publique, des conditions de financement extérieur moins favorables et une pression persistante sur les dépenses courantes. Cette situation a souligné l'importance de mobiliser les ressources nationales et de maîtriser le déficit budgétaire.

Dans ce contexte, l'exécution du budget 2025 représente un test important de la capacité des autorités à transformer les opportunités économiques générées par la croissance en résultats budgétaires durables, tout en poursuivant les efforts de consolidation nécessaires pour atteindre l'objectif de déficit de l'UEMOA de 3 % du PIB d'ici 2027.



Performance des revenus

En 2025, les recettes budgétaires totales ont atteint 4 477,1 milliards de francs CFA, soit 98,8 % de l'objectif annuel. Cette performance a été largement portée par une forte mobilisation des recettes intérieures, qui a compensé la sous-performance persistante des dons et des ressources extérieures.

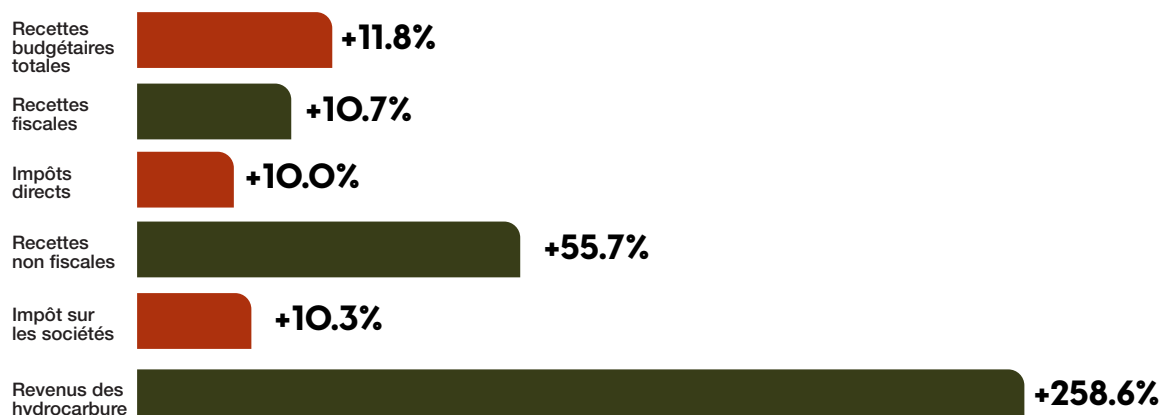
Revenue Performance

Catégorie de recettes	2025 Budget	FY 2025 Exécution	Exécution Rate
Recettes fiscales et non fiscales	4,361.1	4,374.8	100.3%
Recettes fiscales	4,102.3	4,087.4	99.6%
Recettes non fiscales	258.8	287.4	111.1%
Subventions	170.0	102.3	60.2%
Subventions Budgétaires	10.0	8.5	85.0%
Subventions d'investissements	160.0	93.8	58.7%
Total des recettes budgétaires	4,531.1	4,477.1	98.8%

Performance trimestrielle des recettes

Catégorie de recettes (milliards)(CFA)	Q1	Q2	Q3	Q4
Recettes total	1,027.8	2,226.3	3,254.0	4,477.1
Recettes fiscales	960.3	2,090.4	2,987.9	4,087.4
Recettes non fiscales	59.6	116.6	214.2	287.4
Subventions	8.0	19.3	52.0	102.3
Subventions Budgétaires	0.0	0.0	3.3	8.5
Subventions d'investissements	8.0	19.3	48.7	93.8

Évolution des revenus (par rapport à 2024)



Analyse

Les recettes fiscales sont demeurées la principale source de financement du budget de l'État en 2025. Elles se sont élevées à 4 087,4 milliards de francs CFA, soit 99,6 % des prévisions annuelles. Cette performance reflète la progression des impôts directs et indirects tout au long de l'année, soutenue par un renforcement du recouvrement fiscal et une amélioration de l'activité économique. L'impôt sur les sociétés s'est particulièrement distingué, avec des recettes de 463,4 milliards de francs CFA, dépassant ainsi les objectifs fixés.

Les recettes non fiscales ont enregistré la meilleure performance parmi les principales catégories de recettes. Elles ont atteint 287,4 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 111,1 %, en hausse de 55,7 % par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des dividendes versés à l'État, des frais administratifs et des revenus du patrimoine de l'État, ainsi que par les recettes du Fonds de sécurisation des importations de produits pétroliers (FSIPP), qui ont totalisé 111,1 milliards de francs CFA. Les premières mesures de mobilisation des recettes introduites dans le cadre du PRES ont également contribué à cette dynamique.

L'année 2025 a également marqué l'entrée progressive du Sénégal dans une nouvelle phase de son histoire budgétaire, avec les premières retombées significatives de la

production pétrolière et gazière. Les recettes issues des hydrocarbures ont atteint 56,1 milliards de francs CFA, soit une augmentation de 258,6 % par rapport à 2024. Ces résultats reflètent notamment les effets d'une année complète de production du champ pétrolier de Sangomar et le démarrage des opérations du projet gazier GTA.

En revanche, les dons ont continué d'afficher une performance limitée. Les ressources mobilisées se sont élevées à 102,3 milliards de francs CFA, ne représentant que 60,2 % des prévisions annuelles. Les dons en capital ont constitué l'essentiel du financement extérieur, avec 93,8 milliards de francs CFA, tandis que les dons budgétaires sont restés faibles, à 8,5 milliards de francs CFA. Cette situation s'explique en partie par la lenteur relative de la mise en œuvre de certains projets financés par des ressources extérieures, facteur déterminant pour les décaissements des partenaires techniques et financiers. Elle s'inscrit également dans un contexte marqué par une plus grande prudence des bailleurs de fonds, suite à la réévaluation de la situation de la dette publique et aux dégradations de la note de crédit souverain du Sénégal. Ces évolutions ont contribué à accroître la dépendance du budget à l'égard des ressources intérieures, qui ont constitué le principal moteur de la performance des recettes en 2025.

Gestion des nouvelles recettes en hydrocarbures du Sénégal

Au Sénégal, la loi n° 2022-17 du 19 mai 2022 relative à la répartition et à l'encadrement de la gestion des recettes issues de l'exploitation des hydrocarbures prévoit qu'un maximum de 90 % des recettes de référence des hydrocarbures peut être transféré au budget de l'État pour soutenir le développement national, tandis qu'un minimum de 10 % doit être affecté au Fonds intergénérationnel. La loi stipule également qu'une partie de ces recettes soit transférée à un Fonds de stabilisation, selon un pourcentage déterminé par les autorités compétentes.

La loi de finances pour 2026 prévoit des dotations de 18,1 milliards de francs CFA au Fonds de stabilisation et de 7,6 milliards de francs CFA au Fonds intergénérationnel.

Toutefois, la part effectivement transférée au budget de l'État n'est pas clairement identifiée, pas plus que les secteurs, programmes ou

projets financés par ces ressources. Cela met en évidence la nécessité d'une plus grande transparence dans la gestion des recettes extractives.

Dans un contexte où le Sénégal continue de faire face à un déficit budgétaire relativement élevé, le risque principal est que ces recettes soient utilisées en priorité pour répondre à des besoins de financement à court terme plutôt que pour financer des investissements structurants. Par ailleurs, une dépendance accrue aux recettes pétrolières et gazières pourrait exposer les finances publiques aux fluctuations des cours internationaux des matières premières. En définitive, la publication régulière d'informations sur la collecte, la répartition et l'utilisation des recettes issues des hydrocarbures renforcerait la redevabilité et la confiance du public.



Bien que la loi de finances prévoie des dotations aux fonds de stabilisation et intergénérationnel, les documents accessibles au public n'indiquent pas clairement le montant total transféré au budget de l'État ni l'utilisation détaillée des recettes tirées des hydrocarbures.



Performance des dépenses

Les dépenses publiques ont atteint 5 864,6 milliards de francs CFA à la fin de l'année 2025, soit 93,9 % du budget révisé. Si les dépenses de fonctionnement ont légèrement dépassé les prévisions, les dépenses d'investissement sont restées en deçà des objectifs en raison de retards dans la mise en œuvre des projets. Une part importante des dépenses publiques a continué d'être consacrée au remboursement de la dette, aux salaires et aux transferts courants, réduisant ainsi la marge de manœuvre pour les investissements susceptibles d'améliorer directement le quotidien des citoyens. Pour ces derniers, cela se traduit par un ralentissement de la fourniture de services essentiels — tels que de meilleures routes, des écoles, des hôpitaux, des réseaux d'eau et des infrastructures d'assainissement —, en particulier dans les zones mal desservies.

Aperçu des performances en matière de dépenses

Catégorie de dépenses	Budget 2025	Exercice 2025 Taux	d'exécution
Dépenses courantes	4,366.4	4,392.9	100.6%
Intérêts sur la dette	1,057.1	1,088.1	102.9%
Dépenses de personnel	1,456.5	1,454.1	99.8%
Biens et services	393.7	394.7	100.3%
Transferts en cours	1,459.1	1,456.0	99.8%
Dépenses en capital	1,876.3	1,471.8	78.4%
Dépenses provenant de Ressources Internes	608.7	559.1	91.8%
Investissement direct du gouvernement	147.4	98.6	66.9%
Transferts de capitaux	461.3	460.5	99.8%
Dépenses provenant de Ressources Externes	1,267.6	912.7	72.0%
Dépenses totales	6,242.7	5,864.6	93.9%

Tendances d'exécution des dépenses (T1-T4 2025)

Catégorie de dépenses (milliards de francs CFA)	Q1	Q2	Q3	Q4
Dépenses totales	1,419.5	2,814.6	4,313.0	5,864.6
Dépenses courantes	1,130.9	2,232.7	3,220.8	4,392.9
Dépenses en capital	288.6	581.9	1,092.2	1,471.8
Dépenses de personnel	357.1	724.1	1,082.8	1,454.1
Service de la dette	225.2	501.1	705.7	1,088.1
Transferts en cours	463.9	844.9	1,169.4	1,456.0

Analyse

Les dépenses de fonctionnement ont constitué la part la plus importante des dépenses publiques en 2025, atteignant 4 392,9 milliards de francs CFA (soit 100,6 % des prévisions) et représentant près de 75 % du total des dépenses.

Le service de la dette a exercé une forte pression sur les finances publiques. Les charges financières se sont élevées à 1 088,1 milliards de francs CFA, dépassant les projections de 2,9 %, dont 59 % étaient imputables à la dette extérieure. Cette situation continue de réduire les marges budgétaires disponibles pour financer les investissements et les secteurs sociaux. En d'autres termes, le gouvernement a consacré près d'un franc sur cinq au service de la dette passée plutôt qu'au financement de nouvelles priorités de développement.

Les dépenses de personnel ont totalisé 1 454,1 milliards de francs CFA, soit 99,8 % des crédits alloués. La masse salariale reste fortement concentrée dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, qui représente 58,9 % des dépenses de personnel de l'État. Parallèlement, les dépenses de biens et services ont atteint 394,7 milliards de francs CFA, soit une légère

baisse de 4,6 % par rapport à 2024, reflétant les efforts de rationalisation du gouvernement pour optimiser les dépenses de fonctionnement.

Les transferts courants se sont élevés à 1 456,0 milliards de francs CFA. Près de la moitié de ces dépenses (46,2 %) a été affectée aux affaires économiques, principalement sous forme de subventions au secteur de l'énergie, lesquelles ont atteint 412,6 milliards de francs CFA. Ces transferts ont également soutenu des secteurs prioritaires tels que l'enseignement supérieur, via les bourses étudiantes (103,8 milliards de francs CFA) et le financement des universités (102,2 milliards de francs CFA). Cette situation démontre toutefois que les subventions continuent de jouer un rôle prépondérant dans les dépenses publiques.

Les dépenses d'investissement demeurent le principal point faible de l'exécution budgétaire de 2025. Elles ont atteint 1 471,8 milliards de francs CFA, soit seulement 78,4 % des prévisions annuelles. Cela représente environ 404,5 milliards de francs CFA d'investissements programmés que le gouvernement n'a pas réalisés au cours de l'exercice budgétaire.

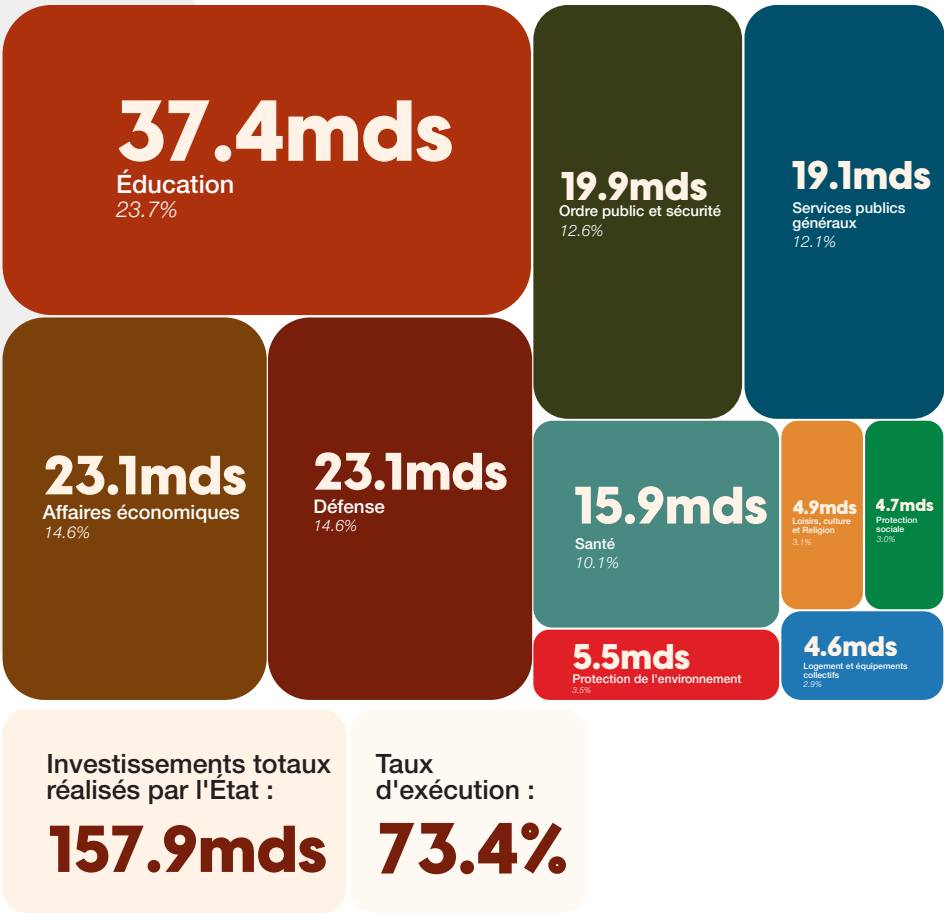
“ Under-execution of capital spending means roads, schools, hospitals, water infrastructure, and other public investments planned for citizens were delayed or not fully delivered despite budget allocations. ”

Analyse de la performance des investissements publics

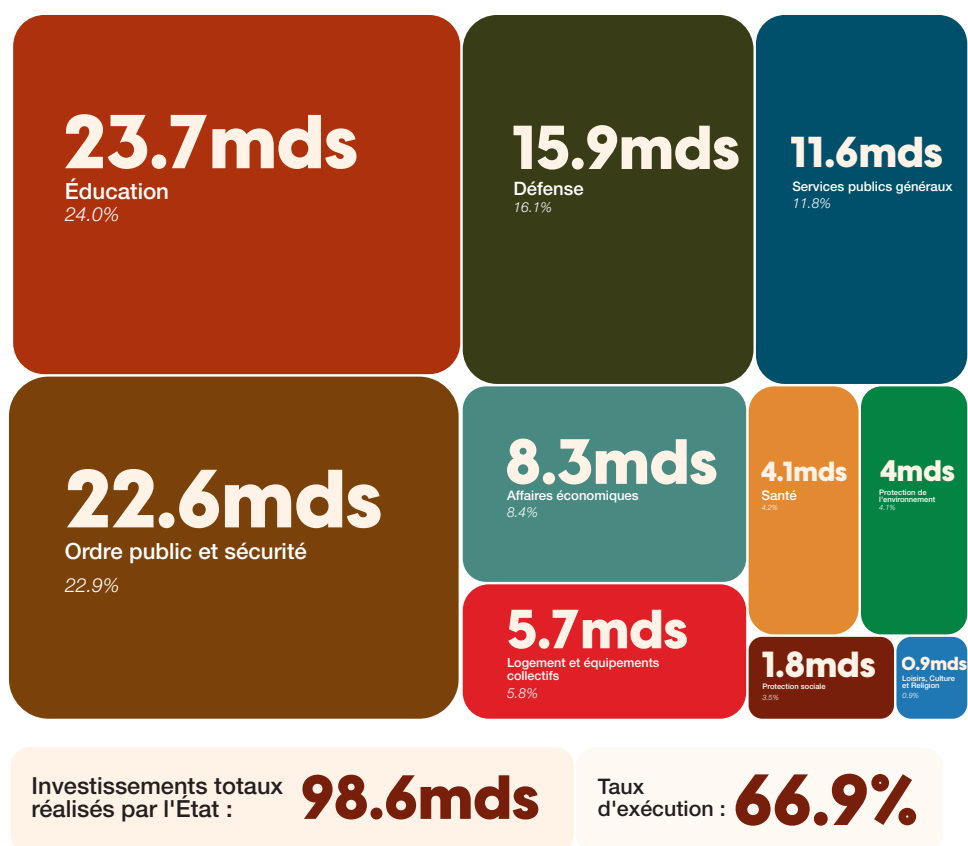
Investissements réalisés par l'État : comparaison avec 2024

Indicateur	2024	2025	Changements
Répartition budgétaire	215.1	147.4	-31.5%
Réel Dépense	157.9	98.6	-37.6%
Taux d'exécution	73.4%	66.9%	-6.5 points

Investissements publics par secteur (2024)



State-Executed Investments by Sector (2025)



Analyse

Les investissements réalisés par l'État ont nettement reculé en 2025 : les allocations budgétaires ont chuté de 31,5 % et les dépenses effectives de 37,6 % par rapport à 2024. En conséquence, le taux d'exécution est passé de 73,4 % à 66,9 %. Ce ralentissement a été observé tout au long de l'année, avec des niveaux d'exécution très faibles enregistrés au cours du premier semestre.

Sur le plan sectoriel, l'éducation est restée le principal poste de dépenses d'investissement, tandis que les secteurs de l'ordre et de la sécurité publics ainsi que de la défense ont vu leur part dans le total des investissements augmenter. À l'inverse, les affaires économiques, la santé, la protection sociale ainsi que les loisirs, la culture et les cultes ont enregistré des baisses significatives.

Selon les autorités, cette contre-performance s'explique principalement par des retards dans les procédures de passation de marchés, la

finalisation des contrats, l'exécution des projets et les processus de réception, ainsi que par des exigences plus strictes en matière de préparation des projets. Par conséquent, une partie des investissements prévus a été reportée plutôt qu'annulée.

Pour les citoyens, ces retards se traduisent par une mise en service plus lente des infrastructures et services essentiels. Des projets en cours, tels que la reconstruction de l'hôpital Aristide Le Dantec, prennent plus de temps que prévu, tandis que des déficits d'infrastructures persistent dans des secteurs comme l'éducation, la voirie et l'assainissement. Dans des zones telles que Kolda, Kédougou et la périphérie de Dakar, les retards dans les investissements publics peuvent différer les améliorations en matière de santé, d'infrastructures scolaires, de connectivité routière et de gestion des inondations, affectant ainsi tant les conditions de vie que les opportunités économiques.

Fonds National De Pension (FNR)

Le Fonds national de pension a maintenu un solde positif tout au long de l'année 2025.

Indicateur	2024	2025	Changement
Revenu	177.0	185.7	+8.7
Dépense	141.4	146.8	+5.4
Équilibre	+35.6	+38.9	+3.3

En 2025, le fonds national de pension a dégagé un excédent car les cotisations des nouveaux fonctionnaires ont progressé plus rapidement que les prestations versées. Les pensions à court terme sont pleinement garanties.

Cependant, le nombre croissant de retraités pose des défis à long terme. Pour maintenir cet équilibre face au vieillissement de la population, le système devra attirer davantage de cotisants, améliorer sa gestion et anticiper les besoins futurs afin de garantir le versement des pensions. Si le Fonds demeure solvable à court terme, les pressions démographiques et la croissance attendue des obligations des retraités remettent en question la viabilité des réformes à moyen terme.

Analyse du déficit

Solde budgétaire – Exercice 2025	Montant
Déficit	1.387.5mds
Déficit (% du PIB)	6.44%
Objectif annuel	7.82%

Analyse du déficit budgétaire

À la fin du mois de décembre 2025, le déficit budgétaire du Sénégal s'élevait à 1 387,5 milliards de francs CFA, soit 6,44 % du PIB, un niveau inférieur à l'objectif annuel de 7,82 % du PIB fixé par la deuxième loi de finances rectificative (LFR2).

L'évolution du déficit budgétaire au cours des trois dernières années met en lumière les défis liés au rétablissement de la stabilité budgétaire. En 2023 et 2024, les déficits avaient été initialement projetés à 5,5 % et 3,9 % du PIB, respectivement. Toutefois, des révisions ultérieures des données de finances publiques ont révélé des niveaux de déficit nettement plus élevés, estimés à 12 % du PIB en 2023 et à 11 % du PIB en 2024.

Ces révisions reflétaient la prise en compte de passifs jusqu'alors non déclarés, de dépenses hors budget, d'opérations liées à la dette ainsi qu'une comptabilisation plus exhaustive des engagements financiers de l'État.

Dans ce contexte, la réduction du déficit à 6,44 % du PIB en 2025 constitue une étape importante vers le rétablissement de la discipline budgétaire. Cette amélioration a été soutenue par un ensemble de mesures visant à renforcer la mobilisation des recettes intérieures et à améliorer la gestion des dépenses.

Plusieurs réformes ont contribué à ces progrès :



Les révisions ultérieures des données de finances publiques ont révélé des niveaux de déficit nettement plus élevés, estimés à 12 % du PIB en 2023 et à 11 % du PIB en 2024.





01

Imposition des services numériques :

Cette mesure s'applique aux revenus générés par les influenceurs et les créateurs de contenu sur les plateformes numériques, à certaines transactions effectuées via des services de paiement mobile tels que Wave et Orange Money, et aux paiements effectués via le paiement mobile dans les magasins et les supermarchés, ainsi qu'à certaines transactions liées aux achats en ligne.

02

Renforcement de la taxation des jeux et des paris :

En réponse à l'expansion rapide de ce secteur, de nouvelles mesures ont été introduites pour augmenter les recettes publiques tout en améliorant le cadre fiscal de ces activités.

03

Révision des taxes d'accise sur certains produits, notamment le tabac :

cette réforme a le double objectif de générer des recettes et de soutenir les politiques de santé publique.

04

Élargissement de la base fiscale :

Cette approche accorde une attention particulière au potentiel encore sous-utilisé des impôts fonciers et à une meilleure prise en compte de certaines activités du secteur informel.

05

Numérisation et amélioration de l'administration fiscale :

Les réformes en cours visent à renforcer le recouvrement, à améliorer le respect des obligations fiscales et à réduire les pertes liées à la fraude et à l'évasion fiscales grâce à une utilisation accrue des outils numériques.

Le déficit budgétaire de 1 387,5 milliards de francs CFA a nécessité un financement important pour permettre au gouvernement de faire face à ses obligations. La réduction du déficit s'explique en partie par des dépenses d'investissement inférieures aux prévisions. Pour répondre à ces besoins de financement, des ressources du Trésor public s'élevant à 5 376,3 milliards de francs CFA ont été mobilisées, principalement par le biais d'emprunts sur les marchés bancaires et financiers (4 021,1 milliards de francs CFA), complétés par des prêts de projets accordés par des partenaires au développement (833,3 milliards de francs CFA) et d'autres instruments de financement. Ces ressources ont intégralement couvert les besoins du Trésor public, notamment le financement du déficit budgétaire, l'amortissement de la dette et le règlement des arriérés.

Conclusion et recommandations

Fin décembre 2025, le déficit budgétaire du Sénégal s'élevait à 1 387,5 milliards de francs CFA, soit 6,44 % du PIB, en dessous de l'objectif annuel de 7,82 % du PIB fixé par la deuxième loi de finances révisée (LFR2).

L'évolution du déficit budgétaire ces trois dernières années met en lumière les difficultés rencontrées pour rétablir la stabilité budgétaire. Initialement, les déficits étaient estimés à 5,5 % et 3,9 % du PIB respectivement pour 2023 et 2024. Cependant, des révisions ultérieures des données relatives aux finances publiques ont révélé des niveaux de déficit nettement supérieurs, estimés à 12 % du PIB en 2023 et à 11 % du PIB en 2024. Ces révisions reflètent la prise en compte de passifs non comptabilisés auparavant, de dépenses hors budget, d'opérations liées à la dette et une comptabilisation plus exhaustive des obligations financières de l'État.

Dans ce contexte, la réduction du déficit à 6,44 % du PIB en 2025 constitue une étape importante vers le rétablissement de la discipline budgétaire. Cette amélioration a été rendue possible grâce à un ensemble de mesures visant à renforcer la mobilisation des recettes intérieures et à améliorer la gestion des dépenses.

Plusieurs réformes ont contribué à ce progrès :

01

Améliorer l'exécution des investissements publics :

accélérer les réformes concernant les marchés publics, la préparation des projets, la gestion des contrats et le suivi de la mise en œuvre afin de réduire les délais et de garantir que les investissements approuvés sont réalisés dans les temps et de manière efficiente.

02

Institutionnaliser la budgétisation axée sur les

résultats : renforcer le lien entre les allocations budgétaires et les résultats mesurables en adoptant des indicateurs de performance qui évaluent l'impact des dépenses publiques sur le bien-être des citoyens et sur les objectifs de développement national.

03

Rationaliser les subventions tout en protégeant les

groupes vulnérables : réduire progressivement les subventions économiques inefficaces et réorienter les économies réalisées vers des programmes de protection sociale ciblés, soutenant davantage les ménages à faibles revenus et les populations vulnérables.

04

Renforcer la transparence dans la gestion des

recettes pétrolières et gazières : mettre en place des mécanismes solides de communication publique divulguant régulièrement les recettes liées aux hydrocarbures, les allocations, les dépenses et les résultats en matière de développement, afin d'assurer la reddition de comptes et de renforcer la confiance du public.

05

Renforcer la crédibilité budgétaire et la viabilité de la

dette : poursuivre les efforts visant à améliorer la transparence budgétaire, à renforcer les pratiques de gestion de la dette, à accroître la mobilisation des recettes intérieures et à rétablir la confiance des partenaires au développement, des investisseurs et des marchés financiers.

06

Préserver la viabilité à long terme de la Caisse

nationale de retraite : procéder à des évaluations actuarielles périodiques et mettre en œuvre des réformes garantissant la viabilité financière de la Caisse face à l'accroissement, au fil du temps, des pressions démographiques et des engagements en matière de retraite.

